Par J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de M. et Mme Charles G. F. Nicoliet et épouse Cottage double, No. 1022-24 N. Robertson, à l'enchère publique, JEUDI, le 23 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

FOUR GIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 106.127 — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour léans, Division E. Dossier No. 106.127, dans l'affaire intitulée "Succession de Mr. et Mine. Charles G. F. Nicollet," le divisant du lot No. 2. Mr. et Mine. Charles G. F. Nicollet, "lovernbré 1913, et adresé à J. L. Onoratio, encanteur, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonières, No. 106.127, des améliorations consistent en un double cottage contenant environ 7 chambers de chaque côté et porte les Nos. Minicipaux 1022-21 rue Robertson, côté novembré 1913, la tadresé à J. L. Onoration de l'autre côté, le divisant du lot No. 2. Les améliorations consistent en un double cottage contenant environ 7 chambers de chaque côté et porte les Nos. Minicipaux 1022-21 rue Robertson, côté novembré 1913, la tadresé à J. L. Onoration de l'autre côté, le divisant du lot No. 2. Les améliorations consistent en un double cottage contenant environ 7 chambers des hourses de chaque côté et porte les Nos. Minicipaux 1022-21 rue Robertson, côté nord.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payable un ou deux airs après daie avec intéret de sept pour cent par an depuis la daie de la vente jusqu'à paiement; devant être granul par hypothèque et par les clauses sécurité usuelles. L'acquéreur vant être granul par hypothèque et par les clauses sécurité usuelles.

les bâtisses et améliorations qui trouvent et toutes les dépendances y appartiement, situé dans le Sequi y appartiement, situé dans le Second District de cette ville, autrefois faubourg Tremé et dans le carré borné par les rues Robertson, Villeré, St. Philip et Ursulines, et étant désigné par le No. 3, carré No. 60, sur un croquis dressé par A. Bourgenol, voyer, daté du 24 décembre 1836, et déposé au bureau de F. de Armas, ancien notaire de cette ville; le dit lot mesure, en Inesure française; 32 pieds 8 pouces 2 highes de face sur la rue Robertson, 26

les clauses sécurité usuelles. L'acqué-reur au moment de l'adjudication devra faire chez l'encanteur un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. L'acte de vente sera passé devant Félix J. Drey-

ANNOYOF A COICIAIRE Cour Civile de District, Paroisse d'Orié ans—Bivision A—No. 100,239—Succession de Wesley R. Butler.

40.09 ACRES DANS LA PAROISSE DE SOTO, LNE À L'ENCAN MARDI, 25 NOVEMBRE 1913 À la Bourse des Propriétés Foncières

Conformément et en veriu d'un ordre (13) west, dans la Paroisse de De Soto, de l'honorable Cour Civile de District Louisiane, contenant 40.09 acres, pour la Paroisse d'Orléans, Division A. Conditions—Comptant. Acte de vente dossier No. 100,230, dans l'affaire intitu- au frais de l'acquereur, devant Charles bre 1913, la propriété foncière décrite à Savoir:

Le quart sud-ouest du quart nordouest de la section treize (13) du territoire douze (12) nord de l'étendue treize) naire.

Encanteur, 820 rue Commune.

LOHNSTON ARMSTRONG et W.M. Wiouest de la section treize (13) du terrinaire.

Oct25,26—nov2,9,16,23,25

succession de Westey n. Butler, le Schneidau, notaire. L'acquereur devant de succession de Westey R. Butter, le Schneidau, notaire. L'acquereur devant dit order daté et signé du 22 octobre lassumer les taxes de 1913 et déposer au 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, de cette paroisse, l'offrirat en moment de l'adjudication vingt pour teur, de cette paroisse, l'offrirat en cent (ne portant intérêt ni pénaltpropriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 25 novembre 1913, la propriété foncière décrite à l'order de l'adjudication vingt pour teur de pour de l'adjudication vingt pour teur de l'adjudication vingt pour de l'adjudication vingt

Par ERNEST A. CARRERE. ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double moderne et retire, 321-323 rue Sud Clark, entre les rues Palmyre et Banks.

JEUDI, le 1 décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne.

Succession de Hypotite P. Touzet — No. 105,975 — Cour Civile de District, Division A.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau, 806 rue Perdido, JEUDI, le 4 décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premi-r District de cette ville, en versu de et conformément à un ordre rendue. Laté et signée le 29 octobre 1913, par l'Hog. T. C. W. Ellis, juge de 18 Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Oriéans, Division A, je procèderai à vendre à l'enchere publique la propriété suivante décrite à savoir: propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. District de cette ville, dans l'Het No. 706, borné par les rues Clark, Genois, Palmyra et Banke, désigné par le No. 12, mesurant trente-deux pieds, quatre ponces de face sur la rue Clark, par une profondeur entre lignes exales et paralleles de cent trente six pieds. Les améliorations comprennent un cottage d'Orléans — No. 94.900 — District pour la Paralleles de cent trente six pieds. Les améliorations comprennent un cottage d'Orléans — No. 94.900 — District pour la Paralleles de cente liquidation et double mouterne et retiré une galerie de la toutes autres personnes intéressées conditions — Complant: l'acquereur aura à payer pour l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., ro pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication à compte de vente.

ERNEST A. CARRERE.

SUTHON & L(O)MIS.

Avocats pour le demandeur.

CA

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolisse d'orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avision A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à voir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte pour le mois d'octobre 1913 d'administration d'Albania Plantation présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgras et George G. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fottes distribués conformément. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffler.

JOHN DYMOND, JR., Avocat.

BOV—20,24,29

Par W. H. FITZPATRICK

ANNUNCE JUDICIAIRE. Vente d'articles abandonnés suivant loi 32 de 1904 amendés par la loi 10 de 1910 et par la loi No. 253 de 1912. Par ordre du conseil du département

de police, je vendrai le Vendredi 25 Novembre 1913 à 10 heures du matin remise de la patrouille de police Bâtisremise de la patroullie de police Batis-se de la Cour Criminelle rue Saratoga, près de l'avenue Tulane un loi d'arti-cles abandonnés, consistant en habil-lements, montres, bijouterie, bicyclei-tes, cordages, chaînes, chaudières en ruivre, harnais, couteaux, et beaucoup d'autres objets trop nombreux pour être mentionnés.

CONDITIONS.—Comptant, sans limite. W. H. PITZPATRICK, Encanteur. Bureau 406 rue Carondelet. Nov-16-23-28.

AVIS AUX CREANCIERS

paralleles de cent trente six pieds. Les paralleles de cette liquidation es améliorations comprennent un cottage aux créanciers de cette liquidation es double, moderne et retiré, une galerie de la toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui autrent la présente notification, les raimédiorations companie.

ouble, moderne et retiré, une galerie de la toutes autire de la toutes autire de la foir à déduire dans les dix jours qui est, les connections pour l'eau, le gaz, suivront la présente nomiteation, les raisons es ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présente par gurdes de la fourte de la figure de la fi tribués conformément au dit sompte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.

CAGE, BALDWIN & CRABITES.

AVIS DE SUCCESSIONS

épouse de Dr. Bernardo de Toledo.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degres

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO Par LOUIS HUFFT ANNONCE JUDICIAIRE.

Interstate Land Co. vs. E. Conway Broun.

VENTES A L'ENCAN.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,381 — Envertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour de District pour la l'aroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée interstate Land Co. vs. E. Conway Broun, Docket No. 106,-381, du jugement rendu, lu et signé le provent de la contra servicia de la contra de la contra servicia de la contra del contra de la cont 12 novembre 1913, et cet ordre adresse à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à l'encan JEUDI, le 18 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Fon-

batisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartennent ou en dépendance qui y appartennent ou en dépendance qui y appartennent ou en dépendance qui y appartennent par le s'étendant, et étant dans l'ancien faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orlésigné par le No. prè et Gravier, sur un pran dressé par le Quatrième District de la Nouvelle-Orlésigné par le Silent les fues Le dit lot est désigné par le No. Bienvenue, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme pouces et trois lignes de face sur la rue Perdido, par cent vingt pieds (120) de profondeur et est le terrain le plus près de la rue bupré. de profondeur et est le terrain le plus prés de la rue Dupré. CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente a la portion de crédit de la dite vente à être garantie par le billet de l'acquéreur a son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date d'émission, garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-alienanco, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles avec de pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assitrée par l'acquéreur et la police.

de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police trainsferée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en sus et en plus de son enchère, toutes les taxes de ville pour l'année 1913; l'acquéreur devra aussi payer pour l'acte de vente devant U. Marinoni, Jr., notaire, et au moment de l'adjudication déposer 20 pour cent du prix d'achat (ne portant ni intérêt ni sina lité, chez

L. R. HOOVEL. 880 rue Commune. Avocat pour l'administrateur. oct—31nov—2,9,16,23,30déc—2

ANNONCE SUDICIAIRE. Succession de Thomas Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orléans — No. 102,388 — Di-vision C. Propriétés de valeur et de rapport du

Premier, Quatrieme et Sixieme District.
No. 1008 rue Tchoupitoulas.
No. 2211 rue Annunciation.
Nos. 3020-31 rue Annunciation. 809-811-813-815 rue Eighth. Nos. 2213-15 rue Constance. No. 925 rue Bellecastle. No. 4417 rue Jaurel.

And produced result, in et signé in promitée cut ill, et de compre d'appeal et l'année à l'enera l'étits, le 18 décembre de l'eneral l'ene

mesure américaines trente et un pieds trois pouces de face à la dite rue An-nunciation, sur cent-dix pieds de pro-fondeur sur la rue Huttième suivant le dit clar

dit plan.
5. Une certaine parcelle ou lot de 5. Che certaine parcelle ou loi de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 2211 rue Annunciation, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Het borné. District de cette ville dans l'îlet borne, par les rues Annunclation (autrefois Jersey), Jackson, Phillip et Laurel, désigné par la lettre A sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par W. H. Williams, député voyer de ville, joint à un acte de vente par Mme Elisabeth O'Keefe à Thomas Carey, passé devant Andrieu Héro, Jr., notaire en cette ville, le 5 février 1879, et mesure en mesure américaine quarante-ring pleds cing pouces et quarte lignes de face à la dite le 5 février 1879, et mesure en mesure américaine quarante-rinq pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la ditriue Annunciation (autrefois Jersey), sur soixante-trois pieds onze pouces en profondeur, entre lignes parallèles, étant borné sur le côté vers la rue Philip par une allée de neuf pieds dix pouces et trois lignes en largeur mitovenne à ces dites parcelles de terre et les divers lots la bordant. La parcelle de terre précitée est composée de la partie extrême arrière de plusieurs lots de terre Nos. 1 et 2, sur un plan par H. Moelhausen, architecte, en date du 25 janvier 1846, et déposé pour réference en l'office de L. F. Caire, alors notaire en cette ville.

6. Un certain lot de terre ainsi que

en cette ville.

6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 4417 rue Laurel, situé dans municipal 4417 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Oriéans dans l'îlet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon nue Napoléon, désigné sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par C. l'neas Lewis, député voyer de ville, le 14 janvier 1913, par le No. 23, et mesure suivant le dit croquis trante pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes d'actes et parallèles de parallèles de contrallèles de contrallèles

atre lignes égales et parallèles de cents'y trouvent, connu comme numéro municipal 4421 rue Laurel, situé dans le municipal 4421 rue Lauret, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 14 janvier 1913, par le No. 92, et mesure suivant cels trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Lusrel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingisix pieds six pouces, plus ou moins. six pieds six poures, plus ou moins.

8. Un certain lot de terrain ainsi que

Lusers aur une protondeur entre lignes égales et parallètes de cent-vingtisix pieds six poures, plus ou moins.

8. Un certain lot de terrain ainsi que soutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 445 et 4467 rue Laurel, situé dans les Sixième District de la Nouvelle-Orlèans, dans l'îlet 70. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, designe sur le dit croquis de C. Unras Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre B. et mesure d'après le ci-dessus quarante pieds de face à la rue Laurel par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingtistx pieds et six pouces, plus on moins, Lequel dit morceau de terre se compose du morceau de terre se contacte les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, cosnu par le numéro miniferpai 435 rue Learen, situé dans le Sixième District de la ville, dans l'îlet No. 174, borné par les rues Constance, designé ser le dit croquis de C. Uneas Lewis, député voyer ce ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre A. Le dit mocceau de terre formant le coin des rues Laurel et vers la rue Laurel vers la rue caurel vers la rue constance, de face à la rue Laurel, par une profondeur et façade sur le rue Jena, allant de la rue Laurel vers la rue constance sopt pieds et six ponces, plus ou moins; de la meaurant à l'arrière ligne du dit point, allant parallèle avec la rue laurel vers la rue laurel et se dirignemt vers la rue Laurel vers la rue laurel et se dirignemt vers la rue Laurel et al direction pieds quarte pouces, de la siunt vers la rue la laurel, trents trous pieds, de ha sur une signe parallèle avec la rue la laurel, trents trous pieds, de ha sur une signe parallèle avec la rue la laurel, trents trous pieds et deux pouce

Par LOUIS HUFFT.

VENTES A L'ENCAN

rue Laurel, cent vingt-six pieds six pouces et de la sur une ligne faisant face à la rue Laurel, jusqu'au coin de lace a la rue Laurel, jusqu'au coin de Laurel et de Jena; la dite façade sur la rue Laurel est de quatre-vingts pieds un pouce et sept lignes. Le dit lot de terrain est compose des lois originaux Nos. 16, 19 et 21 et d'une partie du lot originai No. 20.

Toute le carré 39, Bossier City, près du village Abita Springs, Lne. mesurant trois cents pieds sur la rue St. James, trois cents pieds sur la rue North, trois cents nieds sur la rue St. North, trois cents pieds sur la rue North, trois cents pieds sur la rue Eighth, avec lequel contient toutes les bairses, améliorations et dépendances qui v appartiennent.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquèreur ou des acquèreurs, la baiance s'il y en a, à un deux ou trois ans de crédit prouvé par billets de montants égaux payable un onne, entre deux ou trois ans après date et portant

nov-16,33,30dec-7,14,18

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Lewis Jaffa vs. Georges Jones.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 68,952 — En vertu d'un writ fieri factas qui m'a été adresse par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second Disfirict de cette ville, le SAMEDI, 29 Novembre 1913 à 10:30 du matin la propriété suivante décrite a savoir: 10 sacs de farine, deux bouteilles d'extrait, é boites d'annanas, 2 barils contenant de des sucre, une boite cannetie, 3 rouleaux de sucre, une boite cannetie, 3 rouleaux de papier, un lot de cigares, un lot de "pop", 1-2 baril de sucre, une caisse de raisins, 6 boites de péches, 4 fauberts, un balai, un lot de savon en poudre, 3/ caisse noix de coco, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS. — Comptant.

Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.

ORY & WALBRETTE,

Avocais pour le demandeur. PREMIERE COUR DE CITE de

Avocats pour le demandeur. nov-18,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE. John J. Lang vs. Herman J. Schuitz.

John J. Lang vs. Herman J. Schuitz.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA

Nouvelle Orléans — No. 60,576 — En
veriu d'un writ de Fieri Facias qui m'a
été adressé par l'Honorable Première
Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans
dans l'affaire ci-dessus, je procederal à
la vente à l'encan, au Nos. 1243 et 1245
avenue Lafayette, au coin de la rue
Urquhart, dans le Troisième District de
cette ville, le Samedi, 29 novembre 1913
à 11 heures du main, 12 proprieté suivante décrité à Savoir:
Un arrière de bar et comptoir, une
glacière à bière, un lot de verres à
bière et à liqueur, une boîte à glace, un
tabouret, un laveur de verres, un lot
de torchons, deux sucriers, un lot de
bouteilles vides, un lot de touques vides, deux réservoirs à gaz, une boîte à
glace, une table de billard, billes et
queues de billard, trois tables rondes,
un poèle à gaz, dix chaises en bois, un
lot de porcelains, un miroir, un comptoir à huitres, qualre chaises, une pendule, une license de restaurant, une licence d'Etat pour liqueurs, un ventilateur électrique, etc.
Saisi dans le procès ci-dessus numéroité et suivant inventaire enregistré
dans mon office.
Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la John J. Lang vs. Herman J. Schuttz.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
W. W. YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
nov-18,38.29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Philoméne Ribe, Succession de Mme Philoméne Ribe,

venuve de Fétix T. Pollet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,716 — Division C — Avis est par le présent donné aux crenciers de cette succession
et à toutes autres personnes interessees
d'avoir à déduire dans les dix jours qui
sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour lesquelles le compte final présenté
par Mile Eugènie Ribe, administratrice
de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit comple.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL., Greffier.

W. J. WAGUESPACK, Avocat.
nov—15,19,24

Succession de Mane A. F. Beret.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la PaFolsse d'Orléans — No. 106,276 — Division D — Atlendu que Catherine Caroline Beret, femme seule, à présenté
une pétition à la cour dans le but d'oblemir des lettres d'administration dans
la succession de Mme A. F. Beret, decédée intestat.

Avis est par le présent donné à
lous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours les raisona pour lesquelles il ne serais pad fast
droit à la dise pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

LEGIER & GLEASON, AVOCEUS.

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC.

VENTE JUDICIAIRE Succession de Herman Wilke No. 102612, Cour Civile de District, Division E

2506-08 ST. THOMAS, Cottage double 2504 ST. THOMAS, Cottage simple 530-32-34-36 rue SECONDE, Deux Cottages doubles 609-11-13-15 WASHINGTON AVENUE, Deux Cottages doubles

2322 GHIPPEWA ST., Cottage Résidence Lots vacants en arrière de la Résidence

LOT DE VALEUR RUE SORAPARU ENTRE CHIPPEWA ET ST. THOMAS

5 Actions de la Compagnie d'Assurance de Lafayette, 53 6-10 Actions des Fonds Publics de New Orleans Brewing Company. 29 Actions of Preferred Stock of New Orleans Brewing Company.

A L'ENCAN, MARDI LE 23 DÉCEMBRE 1913 A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES RUE BARONNE 311

Tendrouit mentionness plaus haut, les proportiets decrites a savoir.

Dereitner: Deux lots de terrain ainsi que outes les baitsses et ameliorations que s'y trouvent inns que outes les baitsses et ameliorations que s'y trouvent inns que outes les baitsses et ameliorations que s'y trouvent inns que outes les baitsses et sameliorations dans le quatrième District de cett ville de la fayette dans le carré borne par les rues puison, Seconde, Troisième et Rousseau; désigné par les numéros 7 et 8 sur un plan dessiné par J. F. Rothans, le 13 aont 1850, et déposé au bureau de H. B. a dont 1850, et deposé au bureau de H. B. chas, ancien notaire public de cette ville, ce s'es deux lois mesurent chacun z' pieds, il pouces, 63 lignes de largueur en arrière sur l'options de la contendad de l'option de la contendad de l'option de l'option

thans, le 13 août 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire, le dit loi mesure 25 pieds. 4 pouces de faccade, rue Seconde, la même largeur en arrière; 135 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur le cloie le plus proche de la rue Fulton et 135 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 15.

Quarrième: Un certain loi de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situés dans le carre borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, designé par le No. 16 sur un plan dessilue par le lot lot mesure 25 pieds, 2 pouces, 2 lignes de façade rue Seconde la même largeur en arrière, sur ligne sur le lot No. 15, et 125 pieds, 2 pouces, 2 lignes de façade rue Seconde la même largeur en arrière, sur ligne sur le lot No. 15, et 125 pieds, 3 pouces sur la ligne sur le lot No. 15, et 125 pieds, 4 pouces sur la rue sondement, troisièmement et quatrièmement derrites, ont été subdivisées en deux lois marqués par les lettres C et D. Le lot C seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pouces sur la rue seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pouces sur la rue des seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pieds, 6 pouces sur la rue la rue seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue se secondement, troisitémement et quatrièmement der

#598 par an.
Cinquième: Deux lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les

A LA BOURSE DES PROPRIETES FUNCIERES RUE BARVARRE 311

En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire citée ci-dessus par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Oriéans, jugement lu et rendu en pletne cour, se a novembre 1913; le dit jugement a été signé à la cour le 10 novembre 1913 et adressé à Jacobs-Gleason, inc., S. L. Jacobs, encanteur, vendra à l'encan à la date et à l'endroit mentionnés plus haut, les propriétés décrites à savoir:

Pretnier: Deux lots de terrain ainsi deux toutes les bâtisses et metiorations

Al BOURSE DES PROPRIETES RUE BARVARRE 311

droits qui leur appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette villes, bornés par les rues Washington, Fulton, Quatrième et Chippewa, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 sur un plan No. 56 au bureau de G. H. Stringer, ancien notaire de cette ville; ces dits lots s'adjoignent et raesqurent chacun 3t pieds de raçade sur l'avenue Washington sur 100 pieds de profondeur en lignes parailléles. Les amélio-rations comprennent deux cottages dou-

JACOBS-GLEASON, INC., S. L. Jacobs, Encanteur. nov—19,23,30dec—7,14,91,23

ANNONCE JUDICIARE.

SUCCESSION DE HERMAN WILKE

No. 102,612 Cour Civile de Distaict Division E Contenu de la résidence No. 2322 Rue Chippewa À l'encan Mercredi 26 Novembre, 1913

En vertu et conformément à un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 4 Novembre, 1913, jugement signé en cour ouverte le 10 Novembre 1913 par l'honorable Juge H. Theard, Juge de la cour ctvile de district division E, adressé à Jacobs-Gleason Inc., S. L. Jacobs, encamieur, je vendrai à la susdite date et lieux mentionnés le contenu entier de la résidence, suivant inventaire consistant, en meubles de salon, cham-

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de 237 actions du stock de l'Hibernia Bank et Trust Co. Olivier, Voorbies & Lowrey vs. Thomas J. Majors.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la Pa-roisse d'Oriéans — No. 06,182 — En vertu d'un writ de fiert facias qui m'a élé adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dossus in-titulée, je procèderai à vendre à l'en chère publique à la Bourse des proprie tés foncières, 311 rue Baroine, entre les rues Union et Gravier, dans le ter Dis-rict de reite valle, VENDREDI, le 28 no-vembre 1013, à midi, la propriésé sui-vante décrité à savoir:

vante décrité à savoir:

987 actions du stock de l'Hibernia
Bank and Trust Company, au pair de
la valeur de 100 dollars par action, représentese par les certificats suivants,
comme suit:
Certificat No. 3168 pour 107 actions.
Certificat No. 3169 pour 107 actions.
Certificat No. 3160 pour 107 actions.
Certificat No. 3110 pour 37 actions.
Saiste dans le proces ci-dessus.
BONDITIONS—Compitant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civit. Paroisse d'Orléans.
W. S. & S. PARKRESON.

AVIS DE SUCCESSIONS

Assectation de Jo'un Butcheses.

COUR CIVILE' DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 166 (00 — Division B — Avis aat par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres pursonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dis jours qui suivront la présente notification les raisons (a'ils en ont ou pentrent en avoir) pour lesquelles le compte et ablean de distribution présenté par Peter J. Plans-gan, asiministrateur public de capte subcression, ne serait pas approuvé et conformément au distributés conform

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE. Venta du contenu et accesseires d'une buvette, 1 biliard à peches, 1 caisse enregistreuse, licence de ville pour buvette.

James E. R. Mullen vs. Sam Federico. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

AVIS DE SUCCESSIONS

inocession d'Anaico Pairice, vouve d'Atb. Malifour.

GREEN PARK HOTEL.

nov-15,19,24 COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR LA PR

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'OrMans — No. 106,297 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ct-dessus intisulée, et par consentement des parties intéreasés, je procèderat à vendre à l'enchère publique, au logal ct-après désigné, le MERCRBOI, 26 novembre 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriéte et-après désrite à savoir:

Dans le logal, No. 2360 rue S. Liberté, coin de la rue Philip, sous le consenu, immeuble, liqueurs, diverses chées, etc., de la buveise dans le dit local suivant inventaire enregistré: un biliard à poches et accessoires, une caisse enregistreuse, une licence de ville de 1913 pour buveite pour 2505.

Saisle dans le procès et-dessus.

Couditions — Comptant.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSH & BUCK.

Avocats pour le demandeur.

AVIS TE STICCESSONE